GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE OURTHE-VESDRE-AMBLEVE

(asbl GREOVA)

COMMUNE DE TROOZ

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Réunion du groupe de travail patrimoine, mobilité douce et environnement 23 janvier 2017 Ecole de Nessonvaux, rue large 278, 4870 Trooz, 19h00

Présents:

Christophe MARCK, président

Philippe HAOT, Claude HONORE, Etienne VENDY, Arthur DEGEE, Roland FANIELLE, Olivier GASPAR, Guy BAILLY, Olivier BALTUS, Daniel DE TEMMERMAN

<u>Excusés</u>: Jules MARTIN, Jean-Claude PATUREAU, Paul VAN DAMME, Claude VAN DEN HOVE, Danielle NICKELS, Nancy PIROTTIN, Yves MATZ

GREOVA: Emilie SAINVITU

Début de la réunion : 19h15

1. Introduction

La réunion a pour objectif de faire le point sur les différents projets liés au patrimoine, à la mobilité douce et à l'environnement. Un document reprenant ceux-ci a été distribué par le GREOVA. Ce document a été construit sur base de la sélection des projets réalisée en CLDR et d'un premier essai de rédaction des fiches-projets par le GREOVA.

2. Présentation des fiches-projets

L'agent de développement passe en revue chacune des fiches projets en lien avec la thématique du jour. Chaque fiche donne lieu à des discussions et à des précisions sur leur contenu.

A. L'aménagement du site de la Tourette

Le site de la Tourette est un terrain privé. Son propriétaire souhaite exploiter les bois (qui se trouvent en bordure d'un chemin communal). Une négociation serait en cours pour l'occupation du site. Ce point sera à confirmer en fonction des contacts avec le propriétaire.

Eléments à prendre en compte dans le projet :

- Installer une table d'orientation
- Mettre en valeur le point de vue exceptionnel du site

- mettre en place un chantier participatif pour reconstruire la Tourette (travailler avec des personnes pensionnées qui ont des qualifications comme par exemple la maçonnerie). Lors des discussions, il a été proposé de reconstruire la Tourette en bois. Un participant fait remarquer que le bois n'a pas une longévité suffisante et nécessite beaucoup plus d'entretien que la brique ou la pierre.

Un participant a reçu les plans (de 1929) de la Tourette

B. La valorisation du patrimoine mémoriel

Plusieurs participants font remarquer que ce projet doit vivre au-delà du PCDR. Le groupe de travail devrait devenir un groupe permanent tel que celui de Houff Archives. Le travail est important et si un site internet ou autre est réalisé, il faudra que cela vive sinon, le projet va péricliter.

L'idée de travailler en collaboration avec une association est lancée (Damas ?). Le PCDR ne peut financer du personnel or le groupe trouverait intéressant qu'une personne travaille dessus. D'autres participants disent qu'il est possible de faire vivre ce projet sans avoir une personne salariée, en travaillant uniquement sur base volontaire.

Pour ce faire, il est indispensable d'avoir un lieu pour se réunir et assembler toutes les données recueillies. Il sera également nécessaire d'avoir un lieu de stockage.

NB: dans un PCDR, il est possible d'acquérir des biens immobiliers (immeuble, terrain) et de les rénover, mais il n'est pas possible d'y budgétiser l'achat de matériel.

Eléments à prendre en compte dans le projet :

- Contacter Damas pour voir si l'asbl serait partie prenante dans le projet et de quelle manière. Et tenter également de récupérer les dossiers qu'ils possèdent sur le patrimoine mémoriel.
- Lister les lieux pouvant accueillir ce projet (un lieu fixe) et qui pourraient offrir un espace de stockage, de travail/réunion et d'exposition. Lieux évoqués lors de la réunion : la Fenderie, la chapelle de Trooz, l'église de Fraipon, la gare de Trooz...
- Achat de matériel informatique et audio de qualité.
- Penser au système de chauffage de ce bâtiment pour pouvoir se réunir sans devoir chauffer un bâtiment entier.
- Réfléchir à l'avenir de la piste d'essai des voitures Impéra (remettre en état ? Valoriser dans le patrimoine ?

Cette proposition sera soumise au GT infrastructure de rencontre, espace public et vie sociale. Le sous-groupe de travail qui se penchera sur ce projet pourrait être composé de membres issus des deux GT.

C. Le site de la Rochette : parc pédagogique et historique

Il serait question ici de travailler en collaboration avec Natagora. Le sous-groupe se consacrerait à réaliser des fiches pédagogiques qui mettraient en avant le patrimoine historique métallurgique sur le site. Le GREOVA est disponible pour tout le travail de graphisme et de mise en pages.

Un participant fait remarquer qu'un versant du site est soumis au phénomène d'érosion et de ce fait, est assez instable.

Eléments à prendre en compte dans le projet :

- négocier l'accès avec la commune de Chaudfontaine, car une des entrées se situe sur leur territoire.
- Mettre en place des panneaux didactiques à différents endroits de la balade.

D. La mise en valeur des venelles de Nessonvaux

Il a été convenu de ne pas insérer dans cette fiche la rénovation de la place Emile Vandervelde mais de se concentrer sur l'aspect balade et mise en évidence du patrimoine (Venelles et escaliers). Cette balade pourrait rejoindre celle de la Tourette.

Les participants ont décidé de fusionner cette fiche avec la A (site de la Tourette).

E. L'élaboration d'itinéraires de promenades en lien avec une valorisation du patrimoine

Monsieur De Temmerman évoque le désir de la commune d'avoir un nouveau plan de Trooz (entité). Des contacts ont déjà été pris dans ce sens. La commune voudrait également refaire une carte avec les sentiers balisés et au verso le plan des rues. Ce projet pourrait être mis en lot 0 dans le PCDR car des financements sont possibles via le CGT.

Les fiches sur les points d'intérêts ont avancé. Elles pourraient être intégrées dans l'application et le site internet de la Maison du Tourisme OVA. Une rencontre avec le GREOVA a déjà eu lieu pour réaliser ce projet.

6 balades existent déjà et sont balisées (on conserve ces itinéraires). 4 points d'intérêt pourraient être insérés dans chacune.

Information complémentaire : le GREOVA va fournir un formulaire à compléter par le GT « Environnement, mobilité douce et patrimoine » afin qu'il détaille les itinéraires de promenades sur la commune de Trooz. Une fois complétés, ces documents devront être renvoyés au GREOVA.

Eléments à prendre en compte dans le projet :

- Etoffer les informations contenues dans les fiches
- Ajouter de l'information dans les fiches (si nécessaire)
- Transmettre les fiches à Monsieur Etienne VENDY et ensuite au GREOVA (pour la mise en page et le graphisme). (NB : le GREOVA dispose de fiches sur le petit patrimoine, sont-elles à jour ?)
- Réaliser une fiche sur les venelles
- Réaliser les 2 changements de balisage sur les sentiers.

F. La rénovation du Maka

Le dossier de financement des travaux est sur la table du ministre. Il est en attente de signature.

Il a été décidé de ne pas travailler sur ce projet vu son état d'avancement. Par contre, la CLDR décidera s'il doit ou non faire partie du PCDR.

G. L'aménagement de la place de Forêt

La place de forêt est une belle place qui ne nécessite pas d'aménagement particulier. Il semblerait que ses utilisateurs ne se plaignent pas de la vétusté des jeux pour enfants. Le mobilier urbain serait peut-être à revoir. La CLDR décidera de la place de ce projet dans le PCDR.

3. Remarques et divers

- Qu'en est-il du château de la Fenderie ? Lors de la visite de terrain, un projet a été évoqué mais aucune fiche n'en fait mention.

Information complémentaire (non évoquée lors de la réunion).

Concernant l'aménagement global du site de la Fenderie, voici ce qui a été indiqué dans le PV de la visite de

terrain du 29 juin 2016.

« Le château de la Fenderie est le symbole de la commune de Trooz. Lors des groupes de travail, différentes

idées ont été émises. Le projet consisterait en un réaménagement global du site. [...]

Le château, dont la façade est classée doit être restauré. Il est proposé d'y aménager un musée relatif aux

anciennes activités métallurgiques de la région. Des partenariats avec le musée de la vie wallonne et le musée

de la métallurgie sont suggérés. »

4. Résumé

Il a été décidé de :

- Fusionner deux fiches (la Tourette et les venelles de Nessonvaux)

- Laisser le projet « Maka» en suspens, en attendant que le ministre signe sa réalisation.

- La fiche G est moins intéressante, à voir avec la CLDR si on laisse ce projet ou si on le supprime du

PCDR

Soumettre la fiche B au GT infrastructure pour l'aspect bâtiment et collaborer avec eux sur ce point. Réfléchir

à la place Emile Vandervelde qui ferait éventuellement l'objet d'une nouvelle fiche.

Constituer des sous-groupes de travail qui vont affiner et détailler les fiches projets en vue de les insérer dans

le PCDR. Ce travail sera à réaliser le plus rapidement possible pour que les fiches soient validées en CLDR et

soient insérées dans le PCDR.

Information complémentaire : à la prochaine CLDR (en mars), les fiches vont être classées en lots. Il est donc

important que les agents de développement aient un maximum d'informations sur les projets pour les présenter en CLDR.

A la fin de la réunion les participants se sont inscrits dans le(s) sous-groupe(s) de leur choix.

La réunion se clôture à 21h30

4



INSCRIPTION AUX SOUS-GROUPES DE TRAVAIL

A. l'aménagement du site de la Tourette + D. La mise en valeur des venelles de Nessonvaux	B. La valorisation du patrimoine mémoriel	C. Le site de la Rochette : parc pédagogique et historique	D. La mise en valeur des venelles de Nessonvaux	E. L'élaboration d'itinéraires de promenades en lien avec une valorisation du patrimoine	F. La rénovation du Maka	G. L'aménagement de la place de Forêt
HAOT Philippe	VENDY Etienne			DEGEE Arthur		Pas prioritaire
HONORE Claude				VENDY Etienne		
BALTUS Olivier				BAILLY Guy		
				FANIELLE Roland		